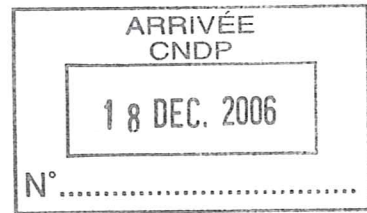


LENAÏRE Jean-Bernard
Maireux
86290-FOURNET



le 14 décembre 2006

Madame la Présidente,

À l'issue des débats publics,
dont me avez rendu compte, permettez moi
en tant que simple citoyen de faire
de quelques remarques.

Le demandeur du
"Mairie Central" est une ancienne école
j'entends parler depuis ma dernière fréquentation
de l'école primaire. Je respecte donc tout à
fait la position des élus de la région
de Limoges.

Mais, à l'issue des débats,
qui dit peut encore la proposition ?
Les contributions enregistrées sont presque
toutes très critiques.

Et l'on ne peut revenir sur
arguments utilisés : intérêt relatif du
projet qui renvoie le Creux et l'Inde
à leur isolement et l'accroît.

Critique plus fondamentale sur cet aspect
de laxe Nord Sud (Nord Nord) au détriment
d'une ouverture de l'Europe (Ouest Est).

Critique judiciaire sur un coût estimé
très raisonnable alors que le projet précité
moins onéreux a été abandonné.

Comment ne pas être sensible
face ailleurs aux arguments environnementaux,
à la faiblesse du dossier face aux
alternatives proposées que sur le transport
de marchandises?

Sur ce point il n'y a pas de doute
de l'ivoire et qui semble être le point fort
du projet sur le gain de temps escompté.

Si Marseille est à trois heures et quelques
de Paris, en combien de temps devrait-on
atteindre Liège? Une heure et demie?

Et tout le bœuf autour de Limoges
 ne verra-t-il pas à trois heures et plus ?
 Tout est relatif, ce n'est déjà pas si mal.

Vous l'aurez compris, je ne
 puis, à titre personnel, approuver
 ce projet, d'autant plus que, si l'un d'eux
 d'une commune concernée par une
 éventuelle trace, j'en mesure plus
 facilement les désagréments que
 les avantages.

Recevez, Madame la
 Présidente, l'assurance de
 mes respectueuses salutations -

M —